

EJPD 13.DEZ

89.054334

GS

20176

POLITISCHE ABTEILUNG II  
p.B.75.63.(1) - IE7QM

Bern, den 12. Dezember 1989

VERTRAULICH

P/9  
JK

Geht an : - BRP - JAC - SFR - MA - KT - KJP - RUE - SIN - GRN -  
DY - KRI - LA - CP - PB - CFR - CD - MAP - IE  
- Politische Abteilung I  
- Politische Abteilung II  
- Politische Abteilung III  
- Politisches Sekretariat  
- Generalsekretariat EDA  
- Finanz- und Wirtschaftsdienst  
- Integrationsbüro EDA/EVD  
- Presse und Information  
- Koordinator für internationale Flüchtlingspolitik  
- Direktion für internationale Organisationen  
- Direktion für Völkerrecht  
- DEH, Sektion Lateinamerika  
- DEH, Abteilung humanitäre Hilfe und SKH  
- Direktion für Verwaltungsangelegenheiten  
und Aussendienst  
- DV, Dienst für Menschenrechte  
- EJPD, Generalsekretariat  
- EDI, Generalsekretariat  
- EVD, Bundesamt für Aussenwirtschaft  
- BAWI, Staatssekretär Blankart  
- BAWI, Botschafter de Pury  
- BAWI, Botschafter Girard  
- BAWI, Herr J.-J. Maeder

Schweizerische Vertretungen in :

- Asuncion - Bogota - Bonn - Brasilia - Brüssel (Mission) - Buenos Aires - Caracas - Genf (Mission) - Guatemala - Havanna - La Paz - Lima - Lissabon - London - Madrid - Mexico - Montevideo - Moskau - New York (Mission) - Ottawa - Panama - Paris - Paris (OCDE) - Quito - Rom - San José - Santiago - Tokio - Washington
- Herr M. Pallmann, Tegucigalpa



Regionale Botschafterkonferenz,  
Mexico, 6. bis 9. Oktober 1989

Die von unserer Vertretung in Mexico aufgenommenen Protokolle der Diskussionen sind von den zuständigen Diensten der Zentrale durchgesehen worden und nun zur Verteilung bereit. Wir lassen Ihnen in der Beilage folgende Texte zugehen :

- Politische Fragen, 7. Oktober
- Exposé de Madame Krieg, 7. Oktober
- Questions économiques, 7. Oktober
- Questions de coopération au développement et d'aide humanitaire, 8. Oktober
- Protection de l'environnement, culture, drogue, restructuration du réseau dans les Caraïbes, Europe de l'Est, intégration, 9. Oktober

Wir möchten an dieser Stelle allen Teilnehmerinnen und Teilnehmern nochmals für ihre aktive und wertvolle Mitarbeit, mit der sie zum Gelingen dieser Regionalkonferenz beigetragen haben, danken.

Mit freundlichen Grüßen

  
A. Rüegg

Beilagen



Regionale Botschafterkonferenz  
(Mexiko, 6. - 9. Oktober 1989)

POLITISCHE FRAGEN

Zusammenfassende Darstellung der Voten und Diskussionen am Samstagmorgen, 7. Oktober 1989.

Botschafter Rüegg (RUE) führt in Thematik und Zielsetzung dieses an erster Stelle stehenden Fragenkomplexes ein.

Gründliche Kenntnis der vorgängig den Konferenzteilnehmern zugestellten Unterlagen wird vorausgesetzt; die Gespräche sollen darauf aufbauen und nicht bereits Bekanntes wiederholen.

Demokratisierungsprozess in Argentinien

Botschafter Fritschi stellt den Demokratisierungsprozess in Lateinamerika am Beispiel Argentiniens im Umfeld der Wahl und der ersten Regierungsperiode des neuen argentinischen Präsidenten C. Menem dar. Bemerkenswert ist vor allem, dass Menem im Vorfeld der Wahlen viel versprochen hatte, was er in der Folge nicht halten konnte oder auch nicht halten wollte. Er verfügt in breiten Schichten der Bevölkerung über ein sehr grosses Prestige; wie oft in Lateinamerika hängt die politische Entwicklung - und damit auch die Demokratisierung - ausserordentlich stark von einer einzigen Person ab.

Menschenrechte in Kuba

Am Beispiel Kubas zeichnet Botschafter Kaiser ein düsteres Bild der Menschenrechtssituation in Lateinamerika. Er vergleicht sein Gastland bezüglich der Menschenrechtsslage mit einem verletzten Tier, das nicht gereizt werden darf und auf Kritik sehr abweisend und hart reagiert. Er vertritt die Auffassung, dass Freiheit allein durch Castro und in seinem Sinne interpretiert wird, so



lange dieser in Kuba noch an der Macht sein wird.

### Demokratie in Chile

Chile befindet sich heute eindeutig auf dem Weg zurück in die Demokratie. Das demokratische Bewusstsein ist in breiten Bevölkerungsschichten noch sehr stark vorhanden und durch die Diktatur nicht beeinträchtigt worden, erklärt Botschafter Meili (SM). Er ist überzeugt, dass die Wahlen vom Dezember 1989 fair und korrekt durchgeführt werden; für die demokratische Zukunft Chiles zeichnet SM ein betont optimistisches Bild. Eine vergleichende Diskussion zwischen den beiden Botschaftern Meili und Kaiser läuft auf die beiderseits Zustimmung findende Synthese heraus, dass es in Chile weniger riskant ist, sich als Gruppe oder einzeln für einen verbesserten Schutz der Menschenrechte einzusetzen als in Kuba. Auf die Frage von Botschafter Girard, ob die demokratische Entwicklung in Chile weitgehend von der Person Aylwins abhängig sei oder ob sie eher einer breiten Grundwelle in der Bevölkerung entspringe, findet RUE die Antwort, dass ganz allgemein in Lateinamerika die Person eines wichtigen Politikers, in diesem Falle eines Präsidentschaftskandidaten, einen Einfluss auf die aktuelle Politik habe, wie er Europa nicht denkbar wäre.

### Die Lage in Zentralamerika und Mexiko

Botschafter Bucher (JB) drückt sich positiv über die gegenwärtige Entwicklung in Zentralamerika aus; er sieht eine Hoffnung erweckende Tendenz der demokratischen Oeffnung. Der laufende Prozess mag labil und zögernd sein, er bewegt sich aber - mit Ausnahme Panamas - in einer europäischen Vorstellungen von Demokratie entsprechenden Richtung.

Auf Grund des Engagements von Sandinisten und Opposition, der Haltung der USA und der Entsendung von Wahlbeobachtern seitens der UNO und der OAS, ist er davon überzeugt, dass die Wahlen in Nicaragua vom nächsten Jahr (im Gegensatz zu 1984) sogar nach europäischen Massstäben korrekt und sauber durchgeführt werden.



Botschafter Hold (WH) sieht die Gefahr, dass durch den wachsenden Druck auf südamerikanische Länder im Kampf gegen die Drogenmafia diese auf die kleinen und schwachen Länder Zentralamerikas ausweichen wird. Sowohl die Wahl Cristianis zum Präsidenten von El Salvador (korrekt durchgeführt, jedoch nicht die ganze Bevölkerung umfassend) als auch die Aufnahme von Gesprächen mit der bewaffneten Opposition, sind für WH Hinweise dafür, dass auch in Zentralamerika der Demokratisierungsprozess Fortschritte macht.

RUE erkundigt sich bei Botschafter Ramseyer (RY) nach der Lage in Mexiko und insbesondere nach der inneren Stabilität dieses für die Sicherheit der USA ausserordentlich wichtigen südlichen Nachbarn.

Den Ausführungen von RY lässt sich entnehmen, dass Mexiko in seiner Aussenpolitik im Raume Lateinamerikas, obschon eine Anti-Gringo-Mentalität allenthalben spürbar ist, auf die Empfindlichkeiten der USA grosse Rücksicht nimmt und dass eine innere Destabilisierung wie in einigen zentralamerikanischen Ländern im Moment nicht vorstellbar ist.

JB hält einen hochrangigen Besuch aus der Schweiz nächstes Jahr für das geeignetste Mittel, um im Raume Zentralamerika die politische Präsenz der Schweiz zu demonstrieren; eine Idee, die von WH in dem Sinne Unterstützung findet, dass er auch für El Salvador eine Intensivierung der politischen und diplomatischen Kontakte vorschlägt.

Frau C. Krieg kündigt zur Genugtuung der vorerwähnten Votanten eine Reise von Staatssekretär K. Jacobi im April 1990 nach Nicaragua, Kuba und Guatemala an. Ausserdem sind auch offizielle Besuche in Brasilien und Chile geplant.

Botschafter Niederberger plädiert am Ende des für Zentralamerika reservierten Zeitraumes noch für ein vermehrtes Engagement der Schweiz im Kampf gegen den Drogenkonsum durch Austrocknen der Absatzmärkte. Eine Thematik, die am Montag noch reichlichen Diskussionsstoff findet.



### Regionale Zusammenarbeit

Im Rahmen der Gespräche über verwirklichte und geplante regionale Zusammenarbeit in Nord- und Südamerika spricht Botschafter Andres (EA) über das erhöhte Interesse Kanadas an Lateinamerika und über dessen Absicht, nächstens der OAS als Vollmitglied beizutreten. Minister Blickenstorfer kann in den USA zur Zeit keine Veränderung im Verhältnis der westlichen Supermacht zu Lateinamerika feststellen.

Botschafter Bruggmann erläutert das durchaus vorhandene Interesse Brasiliens an einer regionalen Zusammenarbeit. Er unterstreicht aber gleichzeitig, dass diese Zusammenarbeit unter der Aegide Brasiliens zu erfolgen hat und seinem Gastland normalerweise dazu dient, eigene Probleme und Anliegen als kontinentale Fragen darzustellen.

### Schlussbetrachtungen

In seinen zusammenfassenden und politische Schwerpunkte bildenden Schlussworten zeigt sich BR Felber besorgt über das Image der Schweiz in Lateinamerika. Regelmässig betrifft die erste Frage der Presse Geldwäscherei, Fluchtgelder oder andere unvorteilhaft wirkende Schlagworte. BRF will in diesem Zusammenhang die Entwicklungszusammenarbeit vermehrt in den Gesamtrahmen der aussenpolitischen Tätigkeit der Schweiz stellen. Bis jetzt wurden die Tätigkeit des Bundes in der Entwicklungszusammenarbeit und auch die Wechselbeziehungen dieses Einsatzes zu anderen Bereichen der Aussenpolitik zuwenig hervorgehoben. Es wäre ratsam, künftige dabei auch die Aktivitäten der privaten schweizerischen Hilfswerke zu berücksichtigen, die in grossem Ausmass von Bundesstellen Unterstützung erhalten, diese Hilfe aber oft unerwähnt lassen.



EXPOSE DE MADAME CATHERINE KRIEG  
DIRECTRICE SUPPLEANTE DE LA DASE  
CONFERENCE REGIONALE DES CHEFS DE MISSION EN AMERIQUE LATINE  
MEXICO · 6 - 9 OCTOBRE 1989

---

Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir particulier et un redoutable honneur que de représenter la DASE ici et cela d'autant plus que, parmi les participants, je repère, fort attentifs, un de mes anciens Chefs de mission ainsi que mon ex-suppléant.

M. l'Ambassadeur Niederberger, dans son rapport politique du 27 juin 1989, a fait allusion au DAS colombien (Departamento Administrativo de Seguridad). J'espère que le message de la DASE suisse sera moins inquiétant et oscillera moins entre le marteau des narcotrafiquants et l'enclume de la guérilla.

Les deux heures qui sont réservées aux questions administratives (une aujourd'hui et l'autre lundi) serviront, je l'espère, à approfondir l'indispensable dialogue entre la Centrale et vos postes. Je suis volontiers prête à répondre, dans la mesure du possible, aux questions plus spécifiques que vous pourriez poser lundi sitôt après la discussion à propos de la restructuration de notre réseau diplomatique dans les Caraïbes.

Aujourd'hui, j'aimerais me concentrer sur 3 volets d'intérêt plus général et vous donner l'occasion de vous exprimer sur ces points.

Ces trois brefs chapitres seront :

- 1° les questions liées à la sécurité;
- 2° Kaléidoscope de quelques problèmes d'actualité;
- 3° certains défis de la politique du personnel.



- 2 -

A propos du premier sujet, vos préoccupations concernant les mesures de sécurité et les dispositifs qu'il convient de prendre en cas de crise sont tout à fait légitimes. Sachez que nous ne cherchons nullement à minimiser vos soucis dans ce contexte car l'Amérique latine est, à part Beyrouth, le continent où nous avons le plus grand nombre de problèmes à résoudre dans le domaine de la sécurité.

La Centrale attache en effet beaucoup d'importance à la sécurité en général, à savoir celle

- des personnes;
- des informations;
- et - des immeubles.

Nous rappellerons ici pour mémoire que la Confédération gère à l'étranger, par l'entremise de notre Département, quelque 600 immeubles utilisés à des fins de chancellerie, de résidence et d'appartement de service. Nous y reviendrons plus tard.

Cependant, en Suisse comme ailleurs, le débat reste ouvert de savoir jusqu'où faut-il protéger. Très schématiquement, nous pouvons dire:

- qu'il y a les partisans d'une mentalité dite du bunker. Ces derniers veulent conjurer tous les périls et garantir une protection absolue à grands frais. Dans cette catégorie, nous trouvons les USA, l'URSS, la RFA, d'autres encore.
- A l'autre opposé, nous avons les partisans d'une attitude fataliste qui estiment inutile de vouloir se prémunir contre les dangers et pour lesquels il convient de ne rien entreprendre du tout.

La Suisse, qui a longtemps cru être à l'abri d'actes violents, a malheureusement pris conscience, à travers quelques événements dramatiques, qu'elle n'est pas épargnée par le terrorisme. Nous rappellerons en vrac:



- 3 -

- L'enlèvement de l'Ambassadeur Bucher à Rio;
- L'enlèvement en 1980 de l'Ambassadeur Bourgeois et quelques mois plus tard l'occupation de notre Ambassade en Colombie;
- l'assassinat de notre Chargé d'affaires au Salvador;
- les attentats des Arméniens au début des années 1980 et plus récemment, diverses occupations de nos chancelleries à Mexico, Panama et Lima, sans oublier le Consulat Général à Amsterdam.

Enfin, l'affaire Winkler au Liban est certainement encore dans toutes les mémoires.

Face à ces événements, les autorités compétentes de notre pays se sont alors attelées à élaborer une véritable politique de sécurité dont l'objectif principal vise à éliminer les risques potentiels.

La prémisses: une analyse objective et correcte des risques de sécurité des conditions locales. Il va de soi que pour que cet exercice ait de la valeur, la Centrale est tributaire de vos éléments d'appréciation. De plus, si nous sommes intéressés à connaître le dispositif de sécurité choisi par des Etats comparables au nôtre, ce n'est pas par simple curiosité, mais pour éviter que les installations suisses soient considérées comme plus vulnérables et que nous devenions une proie plus facile pour des actes de violence.

Le concept suisse de sécurité repose sur 3 piliers:

1. Les mesures relatives à la construction du bâtiment proprement dit comme par exemple:
  - porte-fenêtres blindées - guichets pare-balles;
  - séparation d'une chancellerie de manière idéale en 3 zones:
    - salle d'attente réservée à l'accueil du public;
    - zone réservée aux employés locaux;
    - zone réservée au personnel suisse;



- 4 -

- construction de "Safe havens" qui permettent, dans certaines résidences de pays exposés, de se retirer en cas de danger.

Dans certaines villes où les conditions de sécurité laissent fortement à désirer (par ex. Lagos), les appartements de service sont aussi l'objet d'importants travaux.

Selon une statistique que nous avons établie pour la première fois l'année passée, nous devons malheureusement constater qu'une représentation sur 6 a été victime d'un acte de brigandage (vol, effraction).

Les mesures purement techniques comme

- le contrôle des visiteurs au moyen de détecteurs de métal;
- les voitures blindées;
- un réseau de communications performant permettant grâce à des émetteurs-récepteurs de relier entre eux les membres de l'Ambassade depuis leur domicile respectif;
- des installations d'alarmes fixes et ou mobiles;
- coffres pour stocker divers documents confidentiels, passeports ou sceaux;
- machines à chiffrer;
- réseau de communications qui doit être absolument indépendant du réseau local de téléphone, de télex ou de téléfax, c'est-à-dire le Botschaftsfunk et le Notfunk.

Les mesures d'organisation proprement dites. Le parc le plus sophistiqué de machines ne sert à rien si le préposé à la sécurité d'une représentation et les autres collaborateurs négligent de prendre leur tâche au sérieux.



En effet, le maillon le plus fort et le plus faible de la chaîne est en définitive l'être humain. C'est pourquoi la formation du personnel suisse, la supervision des gardiens locaux, des exercices d'alarme sur place nous paraissent importants, tout en étant conscients que davantage de sécurité peut être en fait synonyme de moins de liberté pour les agents. L'instruction idoine rappellera quels sont les devoirs de nos représentations.

Pour traiter de l'ensemble des questions de sécurité en étroite collaboration avec nos missions à l'étranger, un organe interdépartemental intitulé le "Sicherheitsausschuss" (comité pour la sécurité) a été créé en 1981. Présidé par le préposé à la sécurité du DFAE, ce groupe comprend des représentants du DFAE, de l'Office des constructions fédérales, du Ministère public et dans certains cas du DMF.

Jusqu'à présent, 19,25 millions de francs suisses ont été investis dans des installations diverses de sécurité, dans 110 chancelleries, 60 résidences et 20 appartements de service. Concrètement, en Amérique latine, des travaux sont envisagés dans un avenir assez proche pour améliorer la sécurité de nos représentations à Buenos Aires, Montevideo, Asuncion, Sao Paulo (résidence du chef de poste), La Paz, Bogota, Lima et Quito.

Dans le second chapitre, je souhaiterais vous dresser une sorte de catalogue de sujets plus ou moins prioritaires, plus ou moins hétérogènes qui sont actuellement à l'étude à la DASE.

Dans le domaine conceptuel, la DASE s'efforce d'agir et pas seulement de réagir. C'est pourquoi elle s'astreint à un effort constant de réflexion pour adapter les conditions de travail de nos agents à l'étranger à un environnement professionnel moderne.



Vous êtes régulièrement informés des sujets traités et des résultats obtenus, le plus souvent lors d'âpres et parfois techniques négociations avec les services compétents de l'Office du personnel et les associations du personnel.

Je rappellerai ici pour mémoire la révision du classement des lieux de service dans les zones d'allocation de base, la périodicité du voyage payé de vacances, la participation aux frais d'études, la modification de l'ordonnance sur l'indice comparatif servant à fixer le taux d'adaptation au pouvoir d'achat.

Actuellement plusieurs projets sont examinés par la DASE. Je mentionnerai par exemple:

- Le règlement d'exécution IV concernant les normes régissant le domaine de la représentation est présentement aussi à l'étude. Nous nous sommes en effet aperçus que certains agents du service extérieur ne dépensent pas, ou seulement partiellement, la composante de l'allocation diplomatique et consulaire réservée aux invitations. Nous nous sommes alors demandés. S'il est correct que certains agents sont soumis à un contrôle automatique de l'allocation diplomatique et consulaire, tandis que d'autres ne sont pas contrôlés, ce qui à notre avis, contrevient au principe de l'égalité de traitement entre fonctionnaires.

Nous sommes pleinement conscients que ce domaine est délicat, d'autant plus que les contrôles actuellement faits de l'allocation diplomatique sont lacunaires.

Le but ultime de l'exercice sera d'établir, dans un esprit constructif, de nouvelles directives relatives aux principes appelés à régir le versement d'une allocation diplomatique et consulaire où le facteur de confiance témoignée à l'endroit des fonctionnaires intéressés doit l'emporter sur une mentalité inquisitoire.



- 7 -

- la révision de la disposition concernant les contributions accordées aux fonctionnaires du DFAE pour apprendre les langues. Cette disposition du RE I qui date des années soixante n'a jamais été adaptée. Nous nous attelons donc à corriger les imperfections de l'actuelle réglementation afin de la mettre en harmonie avec la réalité d'aujourd'hui.
  
- Pour revenir à la question des immeubles, nous sommes parfaitement conscients que des progrès restent à faire, en particulier en ce qui concerne l'entretien et la réparation d'immeubles et d'appartements de service. Pour le personnel stationné dans nos postes éloignés du tiers-monde (où la main-d'oeuvre qualifiée est rare) les dommages causés par la chaleur, l'humidité, la pollution présentent souvent des inconvénients d'une urgence telle qu'elle n'est pas toujours compatible avec certaines lenteurs de la bureaucratie à la Centrale. L'Ambassadeur Kaiser en a fait tout récemment l'expérience. La DASE, est-il besoin de vous le rappeler, doit composer avec l'Office des constructions fédérales dans tout ce secteur qui revêt une importance encore plus grande dans les pays à climat difficile.

En ce qui concerne la politique du logement proprement dite, la DASE est confrontée à des choix difficiles. Faut-il acheter davantage d'appartements de service? Comment meubler lesdits appartements et autres pièces de représentation des résidences?

A cet égard, les contraintes budgétaires sont malheureusement précises. Cependant, grâce au postulat Cavadini, un montant annuel de 7 millions de francs (soit le double de ce qui était alloué auparavant) est prévu dans le budget 90 pour l'acquisition, dans les divers pays, d'immeubles destinés à accueillir les fonctionnaires de nos représentations diplomatiques et consulaires.

---

Les critères employés jusqu'ici pour acheter ou louer des objets gardent leur valeur. Ils concernent schématiquement:



- les pays où le marché immobilier est saturé (où les loyers atteignent des sommes exorbitantes);
- les pays socialistes;
- les pays tropicaux;
- les pays où l'instabilité politique est notoire.

L'équipement d'un appartement de service de 4 pièces coûte en gros 100'000 Fr., sans compter bien sûr le coût du transport, ceci pour vous donner un ordre de grandeur.

Il vous intéressera aussi peut-être de savoir que la pratique suivie jusqu'ici par la section architecture d'intérieur de l'Office des constructions fédérales est en train d'évoluer progressivement. Du matériel de bonne qualité fabriqué dans les pays (à des prix moins chers que ceux pratiqués par des maisons suisses) pourra être acheté sur place. Cette tendance est encouragée par les Services compétents de la DASE.

Dans le domaine des transports, la section que dirige M. Stutz fait, je crois, de louables efforts pour joindre aux déménagements dus à des transferts, des envois destinés aux collaborateurs de l'ambassade qui permettent de simplifier les formalités douanières. Partout où cela est possible, nous essayons de simplifier les procédures administratives tout en garantissant une gestion correcte alliant efficacité et utilisation optimale des ressources.

Dans le domaine des transmissions notre Département s'est engagé vigoureusement à combler le retard technologique qu'il semblait avoir accumulé. Notre but est de disposer d'instruments de travail plus fiables et plus performants. Dans ce contexte, les projets suivants sont en phase d'expérimentation ou de rodage.



- 1° les communications télex par satellite.  
Le premier projet pilote effectué il y a quelques jours en Namibie a semble-t-il donné des premiers résultats encourageants.
- 2° Des nouveaux appareils à chiffrer remplaceront bientôt les modèles TC 850. Deux systèmes seront testés en 1990. Dès 1991 l'appareil choisi sera installé dans les chancelleries.
- 3° Il est envisagé d'augmenter le nombre d'appareils à chiffrer pour les téléfax.
- 4° Le réseau de télévision par satellite sera étendu. Les bénéficiaires seront surtout les postes qui doivent lutter contre l'isolement culturel et psychologique.
- 5° Le projet intitulé TELEPRINT rationalisera et automatisera davantage la distribution des télégrammes à la Centrale.

Je vous signale encore un domaine relativement nouveau qui est actuellement en pleine évolution. En effet, comme suite à la création en mai 1988 de l'Association des conjoints d'agents transférables (son signe de référence est le VEEDA ou ACF), toute une réflexion visant à "moderniser" la conception de l'épouse du diplomate suisse est en cours. Il s'agit en fait de reconnaître le statut de l'épouse, d'examiner la question de lui verser une éventuelle indemnité. A cela s'ajoute que nous nous montrerons beaucoup plus larges que par le passé dans la question de l'exercice d'une activité professionnelle à caractère lucratif. La DASE souhaite améliorer les canaux de communication avec l'ACF et poursuivre son effort d'information sur toutes les questions qui intéressent les conjoints des diplomates. Tout ce domaine qui vous est familier est en réalité fort complexe car il touche à la sphère privée de l'agent et de son conjoint.

Dans un troisième chapitre, j'aimerais aborder les défis de la politique du personnel, d'abord sous un angle plus inédit de l'augmentation constante et la surcharge de travail dans les représentations suisses à l'étranger; particulièrement dans l'optique du secteur consulaire.



Le tableau qui va suivre n'incite guère à l'optimisme et la Centrale, en particulier notre Inspectorat, n'arrête pas de tirer la sonnette d'alarme.

Qu'on en juge plutôt ....

### Modifications de la loi sur la nationalité

Le délai pour déposer une demande de reconnaissance de la nationalité suisse selon l'article 57, alinéa 8 de la LN est arrivé à expiration le 30 juin 1988. Selon les informations du DFJP, ces nouvelles dispositions entraînent un accroissement considérable (environ 100'000) du nombre des Suisses de l'étranger. Cette augmentation ressort également des rapports établis par les inspecteurs du Contrôle fédéral des finances et du DFAE. Après le travail important occasionné par le traitement des demandes de reconnaissance, on note à présent un accroissement des tâches dans les domaines de l'AVS/AI, des passeports, des contrôles militaires et de l'état civil.

Le seconde tranche de la nouvelle loi sur la nationalité sera discutée lors de la session d'automne du Conseil national. La législation proposée prévoit qu'une étrangère qui épouse un ressortissant suisse n'acquiert plus automatiquement notre nationalité.

Par ailleurs, la majorité de la commission du Conseil national propose que le conjoint étranger d'un Suisse de l'étranger aura la possibilité de déposer une demande de naturalisation facilitée s'il a vécu pendant cinq ans en communauté conjugale avec un Suisse et s'il a des liens étroits avec notre pays. Ces nouvelles normes pourraient entrer en vigueur fin 1991/début 1992. Un surcroît de travail important en découlera pour nos ambassades et consulats qui devront ac-



cepter, vérifier et transmettre les demandes de naturalisation. Le volume des tâches à accomplir dans ce domaine peut certainement être comparé à celui qui avait été occasionné par les demandes de reconnaissance (voir ci-dessus).

### Introduction de l'informatique dans les représentations suisses à l'étranger (IMMAPRO)

Il est prévu d'équiper nos représentations avec le système informatique IMMAPRO (Immatrikulationsprojekt) d'ici la fin de l'année 1992 (35 installations en 1990, 40 en 1991 et 46 en 1992). Pour la préparation des données et leur reprise dans le système, les représentations doivent fournir des efforts exceptionnels, y compris de nombreuses heures supplémentaires. Le mode d'indemnisation de ces prestations extraordinaires a fait l'objet de discussions avec l'Office fédéral du personnel.

Actuellement, un groupe de travail étudie le développement d'une application supplémentaire dans le domaine de l'AVS/AI facultatives. Pour notre personnel à l'étranger et à la Centrale, l'adaptation à ces réalités nouvelles et la formation correspondante représentent, à titre temporaire, une charge supplémentaire.

### Remise de la carte d'identité aux Suisses de l'étranger

Par la promulgation d'une nouvelle ordonnance, le DFJP prévoit la possibilité de remettre la carte d'identité aux Suisses de l'étranger. Nos représentations seront chargées d'établir ce document. Le DFJP nous a proposé le 1er juillet 1990 comme date d'introduction. La DASE a sollicité un ajournement au moins jusqu'en juin 1991 pour éviter une trop grande surcharge de travail et des chevauchements avec les autres nouvelles tâches. Une énorme demande de cartes d'identité est attendue en Europe; il ne sera certainement pas possible de les établir manuellement avec les moyens en personnel à disposition. Actuellement on étudie dans quelle mesure l'impression



de ces documents pourrait être informatisée dans le cadre d'IMMAPRO.

### Introduction de la formule de passeport 1985

Les anciens passeports, établis avant le 1er avril 1985, perdront leur validité le 31 décembre 1990. Nos représentations avec de grandes colonies suisses devront liquider jusqu'à cette date de nombreuses demandes de nouveaux passeports.

### Nouveau droit matrimonial et successoral, 01.01.1989

### Nouvelle loi fédérale sur le droit international privé, 01.01.1989

Dans la revue de l'état civil de janvier 1989, le président central de l'Association des officiers de l'état civil écrivait:

"Was mich als Präsident unseres gesamtschweizerischen Berufsverbandes beschäftigt, ist die Tatsache, dass bei den kantonalen Aufsichtsbehörden im Zivilstandswesen bis heute eine einheitliche Praxis bezüglich der Darstellung der Abstammung von Ausländern in den schweizerischen Zivilstandsregistern fehlt.

Einzelne Kantone wenden in diesen Fällen schweizerisches Recht an, andere übernehmen die Personalien den ausländischen Geburtscheinen."

Ces incertitudes ainsi que les formalités supplémentaires lors de la transmission des actes d'état civil ont occasionné un surcroît de travail considérable à nos ambassades et consulats. Les clarifications, désormais nécessaires, du droit étranger, prennent beaucoup de temps.

### Droits politiques des Suisses de l'étranger

Les tâches de contrôle en relation avec le vote par correspondance des Suisses de l'étranger représenteront aussi une charge de plus pour nos ambassades et consulats.



Autres domaines d'activité, dans lesquels on note également une augmentation constante des tâches quotidiennes

- Visa

Les autorisations de sortie accordées plus facilement par certains pays du bloc de l'Est entraînent une énorme augmentation des demandes d'entrée en Suisse auprès des représentations concernées:

Prague 1987: 28'320 Visas                      1988: 43'111 Visas

- Assistance aux touristes

Dans de nombreux pays, l'augmentation du travail en relation avec l'aide aux Suisses de passage en difficulté prend des proportions alarmantes. De plus en plus souvent, nos représentations dans les régions touristiques sont mises à contribution pour remplacer des passeports volés ou perdus et pour venir en aide à des compatriotes victimes d'accident ou de vol, hospitalisés, décédés, incarcérés (infraction aux lois sur les stupéfiants) ou à rapatrier. Dans certains cercles de Suisses à l'étranger (Rome), on nous a déjà reproché de ne plus nous consacrer suffisamment aux problèmes des compatriotes établis à l'étranger, mais d'engager entièrement nos collaborateurs en faveur des compatriotes en difficulté, notamment les détenus.

Le second volet de ce troisième chapitre esquisse quelques perspectives de carrière. Par rapport aux années dernières, les départs à la retraite de chefs de mission diminueront sensiblement dès aujourd'hui jusqu'à fin 1992. Il y aura de ce fait peu de débouchés pour les agents de la carrière diplomatique qui aspirent à devenir chefs de mission. Ce n'est pas un mal en soi, direz-vous tout haut ou penserez-vous tout bas, car il convient d'admettre que la promotion aux fonctions de chef de mission ne doit pas être automatique, comme d'aucuns le croient. Les agents diplomatiques, pas plus que les agents des autres carrières, n'ont pas tous les aptitudes ou les capacités que l'on attend d'un Chef.



C'est ainsi qu'au moment où les possibilités d'avancement se compriment que nous devons étudier les possibilités de nommer des diplomates à des postes de chargé d'affaires et de premier collaborateur occupés actuellement par des agents de la carrière consulaire. Cependant le Département devrait veiller à ne nommer des diplomates à des postes consulaires qu'à bon escient et dans des cas exceptionnels, au risque d'aggraver un sentiment de frustration latent dont souffrent actuellement les agents consulaires. Il serait dangereux, voire injuste et inadmissible que les aspirations légitimes des plus qualifiés d'entre eux soient étouffées par des considérations d'opportunisme qui privilégieraient les quelque 300 diplomates de carrière par rapport aux 600 fonctionnaires consulaires.

En ce qui concerne les principes sur lesquels la politique du personnel doit s'appuyer, je ne vous apprendrai pas grand chose en disant que le plus important d'entre-eux est celui instituant la discipline des transferts. Eu égard au fait qu'aujourd'hui plus de 50% de nos 151 représentations se situent dans des pays à condition de vie difficile, il est important, si l'on veut conduire une saine politique du personnel, d'établir un équilibre entre affectations dans les pays à condition de vie difficile et pays à conditions de vie plus clémentes.

Quant au profil du diplomate que nous cherchons à recruter, c'est presque une lapalissade de dire que notre Département est tributaire d'agents capables, au bénéfice d'une formation aussi large que possible, ayant une solide motivation, disponibles, et ouverts d'esprit. Des efforts accrus sont faits pour assurer une sélection des meilleurs candidats et une attention croissante est vouée à la formation de nos jeunes collègues afin que notre Département puisse maîtriser les tâches qui lui sont confiées.



Conférence régionale des Ambassadeurs  
(Mexico, 6 au 9 octobre 1989)

QUESTIONS ECONOMIQUES

(Meneur de discussion : M. l'Ambassadeur Girard)

1. ENDETTEMENT ET FINANCEMENT EN AMERIQUE LATINE

L'Ambassadeur Girard rappelle que le but du Plan Brady était de réduire les sorties de capitaux et provoquer de nouveaux apports d'argent frais en vue de permettre une reprise économique des pays concernés et leur retour sur les marchés des capitaux. Il constate que, jusqu'ici, les résultats ne sont pas encore probants. Dès lors, les pays endettés devront faire d'autant plus d'efforts en matière d'ajustement intérieur.

Les questions qui se posent sont les suivantes : a) est-ce que les pays concernés ont la capacité politique et économique de mener à bien les ajustements internes nécessaires et b) état du dialogue avec les partenaires extérieurs ? Jusqu'ici on a vu des signes encourageants au Mexique et en Argentine, il s'agira de voir si les efforts requis sont soutenables à long terme.

Selon l'Ambassadeur Ramseyer, le Plan Brady a connu sa première application au Mexique car ce pays a une frontière commune de 3000 km avec les Etats-Unis et que ces derniers ne peuvent pas voir leur voisin destabilisé. Parallèlement, dès son entrée en fonction, le Président Salinas a déclaré que le pays a fait d'énormes efforts pour assainir son économie, qu'il doit maintenant reprendre le chemin de la croissance et que, dans ce but, il faut donc essayer de limiter le service de la dette (la dette extérieure est de l'ordre de 100 à 110 mia de dollars, la dette interne de 48 mia). Malgré le pessimisme de certains milieux quant à l'ampleur des résultats financiers de l'accord conclu par le Mexique avec les banques privées, le pays avait besoin de cet accord pour des raisons politiques, économiques et sociales. Le gouverneur de la



Banque centrale mexicaine estime actuellement que 60 % des créances seront traitées selon l'option 2 (réduction des intérêts), 20 % selon l'option 1 (réduction du principal) et 20 % selon l'option 3 (argent frais). Il vient également de déclarer que, grâce à la confiance ainsi créée, on a pu constater un retour de capitaux de 2,5 mia de dollars. On peut dire que jusqu'ici, le plan Brady a apporté au Mexique : a) un regain de confiance; b) une baisse substantielle des taux d'intérêts internes, et donc du service de cette dette; c) un retour des capitaux. Ici, le plan a des chances de réussir car le Mexique possède une stratégie et les structures politiques et économiques capables de l'affronter.

- L'Ambassadeur Fritschi - Argentine - explique la différence entre les propos de Menem, candidat, et la politique des 100 premiers jours de Menem, président. Dès son arrivée au pouvoir le président a fait une sorte de coalition avec l'économie privée (notamment le groupe Bunge et Born) et a pris des mesures dans le domaine de la stabilisation des prix et des salaires (en accord également avec les syndicats). L'inflation est ainsi descendue rapidement au taux mensuel actuel de 9 %. La dette extérieure est de 60 mia de dollars, dont des arriérés du temps d'Alfonsín de 6 mia, la dette interne de 5 à 6 mia. Mais il ne faut pas oublier les 7 mia de dollars "cachés sous les matelas" des Argentins. Si, en dépit des bons résultats initiaux, les programmes économiques précédents n'avaient pas réussi, c'est parce que les autorités n'avaient pas adopté les réformes structurelles nécessaires, notamment en ce qui concerne les entreprises étatiques. Or, dans son programme économique de crise, Menem entend, entre autres, diminuer les dépenses et augmenter les recettes de l'Etat, et a par exemple entrepris d'importantes augmentations des tarifs. On voit déjà les premiers succès du plan Menem : les exportations agricoles, antérieurement pratiquement bloquées, ont repris d'une manière substantielle, les caisses de l'Etat sont en train de se remplir, les comptes de l'Etat et la balance commerciale montrent des résultats positifs, un des 7 mia "sous les matelas" est revenu à la surface, les réserves de devises atteignant 12 mia, bref, la confiance est de nouveau là. De plus,



l'Argentine a obtenu un crédit de 1,4 mia de dollars du FMI, et Menem s'est engagé personnellement à respecter les conditions énumérées dans la lettre d'intention avec le FMI. Grâce audit crédit, il n'y a pas eu besoin de recourir à un prêt des Etats-Unis (à ce propos, M. Blickenstorfer - Etats-Unis - précise que, vu de Washington, on estime que ce prêt n'a pas été demandé parce que Menem n'était pas sûr de le recevoir). Est-ce que l'Argentine dispose d'institutions internes permettant de mener à bien ce plan ? Il y a là le problème des syndicats. Alfonsín n'avait pas la volonté politique nécessaire tandis que Menem a fait montre de sa force dès le début en déclarant illégale une grève de la CGT. Ceci a créé un désaccord à l'intérieur de cette organisation, qui avait soutenu la candidature de Menem, et qui est en ce moment divisée entre les partisans de Menem et ses adversaires. Selon l'Ambassadeur Girard, l'Argentine peut être considérée comme un cas modèle pour d'autres pays d'une part parce que les mesures qui ont été adoptées touchent en premier lieu la classe moyenne urbaine (dont dépend la stabilité du pays), et, d'autre part, à cause de la nécessité d'un appui formel et d'un nouveau dialogue avec la communauté internationale.

Pour M. Blickenstorfer, le pessimisme n'est pas de mise au Mexique, mais à Washington et New York. Les banques privées n'ont pas apprécié les pressions exercées par le président Bush. Elles augmentent leurs réserves, ce qui signifierait qu'elles ne sont pas disposées à fournir des nouveaux fonds aux pays endettés.

L'Ambassadeur Dietschi relève que le Vénézuela a renoué le dialogue avec le FMI en diminuant sensiblement ses prétentions (réduction de la dette de 50 %). Il observe que le cumul des capitaux en fuite dépasse la totalité de la dette extérieure.

L'Ambassadeur Girard souligne que, si d'un côté on note au Mexique et maintenant aussi en Argentine une stratégie d'ouverture et de remise en ordre de l'économie, ainsi qu'un dialogue avec les institutions de Bretton Woods, le dialogue avec le Brésil a historiquement toujours été plus difficile.



De son côté, l'Ambassadeur Bruggmann, qui définit le Brésil comme une "puissance impériale", explique, qu'en fait, ce pays va bien (8e puissance économique mondiale avec un solde actif de la balance commerciale de 19 mia de dollars), qu'il aurait la capacité de faire face à ses obligations, mais qu'il n'en a pas la volonté. De toutes manières, jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, il ne faut pas s'attendre à des réformes, ou à l'acceptation de conditions de la part du Brésil. La situation est mauvaise, mais le peuple est résigné. Il n'y a guère de tensions politico-sociales et une déstabilisation du pays n'est pas à craindre.

En Bolivie (M. Gerosa, chargé d'affaires), le peuple a déjà beaucoup souffert, mais il reste facile à gouverner. Depuis la mi-août, ce pays a un nouveau président de gauche, mais 9 ministres, avec des portefeuilles clés, sont de droite. On peut donc supposer une continuité de la politique économique et financière suivie par le gouvernement antérieur.

L'Ambassadeur Niederberger relève que la Colombie ne connaît pas encore vraiment les problèmes de dette extérieure (17,5 mia de dollars) et que, pour le moment, les Colombiens sont très fiers de la crédibilité dont ils jouissent dans ce domaine. Toutefois, en raison de l'instabilité politique, des pertes des revenus des ventes du café et des narco-dollars, l'économie est entrée dans une phase de stagnation et la Colombie risque, à l'avenir, d'être confrontée à des problèmes de dette et de récession.

Selon l'Ambassadeur Rial, en Uruguay, la dette extérieure n'est que de 6,3 mia de dollars, mais représente une lourde charge pour un pays de 3 mio d'habitants. Montevideo a donc entrepris des discussions préliminaires à ce sujet à Washington. La question de la dette est devenue un levier de la campagne électorale pour les élections présidentielles.

Enfin, au sujet des relations avec la BIRD et le FMI, l'Argentine est décidée à faire d'abord par elle-même de l'ordre dans sa maison (privatisation, moins d'Etat) avant de



recourir à l'aide extérieure; la Bolivie dépend en grande partie du soutien de ces deux institutions, ce qui pourrait se traduire par une certaine perte de pouvoir de la part du gouvernement, le Mexique est en excellents termes avec les institutions de Bretton Woods et très fier de l'aval qu'elles ont donné à sa politique; il en est de même de l'Equateur qui maintenant demande de recevoir lui aussi un traitement de faveur des U.S.A. dans le cadre du Plan Brady.

## 2. COMMERCE, INVESTISSEMENTS, TECHNOLOGIE

L'Ambassadeur Girard remarque que le Mexique a fait école dans la reprise du dialogue avec les institutions internationales depuis son adhésion au GATT. En même temps, et on a pu le voir lors de l'entretien avec le ministre mexicain du commerce Serra Puche, on constate également une grande disponibilité à discuter et faciliter les conditions d'accueil des investissements étrangers et, dans le domaine de la propriété intellectuelle, une conscience accrue de l'importance du facteur de protection des brevets, de la nécessité de rétablir la compétitivité et de ne pas isoler l'économie nationale du contexte économique international. Quant au Brésil, son rôle dans les discussions commerciales a toujours été énorme. C'est sans doute le pays le plus difficile avec lequel négocier; mais à la fin, il est toujours prêt à faire les "deals" nécessaires. L'Ambassadeur Girard s'interroge enfin sur les véritables motifs du rapprochement des pays d'Amérique centrale vers le GATT.

Selon l'Ambassadeur Bruggmann, du point de vue légal et institutionnel, le Brésil a entrepris quelques mesures de libéralisation, mais ceci ne se traduit pas toujours dans la pratique. Le Brésil n'est pas pauvre, il peut payer; il devrait être plus libéral, mais il ne le veut pas.

L'adhésion au GATT du Costa Rica (ambassadeur Bucher) répond plutôt à des pressions des Etats-Unis qu'à une réelle volonté du pays. En général, ni l'administration ni les entrepreneurs



ne savent vraiment ce qu'est le GATT. Mais ce pays, qui a entrepris les ajustements structurels souhaités et qui, jusqu'à il y a quelque temps, avait été défini en tant que pays modèle, se demande maintenant pourquoi il n'est pas considéré comme pays prioritaire dans le cadre du plan Brady.

Au Guatemala (Ambassadeur Hold), l'adhésion au GATT répond aux pressions des Etats-Unis mais a également des raisons économiques internes (besoin d'ouverture, de diversification, de devenir "salonfähig" économiquement et politiquement). Le Honduras a, lui, des problèmes de dette extérieure. Des négociations en vue d'obtenir des nouveaux crédits n'ont pas eu jusqu'ici de succès. Le gouvernement de ce pays qui aura des élections en novembre, souligne qu'il ne peut pas demander des sacrifices additionnels à sa population et à ses électeurs. Entre-temps, on prend des demi-mesures (insuffisantes) qui vont dans la direction des souhaits du FMI.

L'Ambassadeur Girard s'enquiert au sujet de l'attitude future dans les négociations de Genève (par exemple au sujet de la propriété intellectuelle), des pays membres depuis longtemps du GATT.

En Argentine (Ambassadeur Fritschi), le Président Menem a entrepris une politique d'ouverture vers l'extérieur et d'égalité des droits des investissements étrangers. A la suite de fortes pressions des Etats-Unis, l'Argentine a promis qu'elle adopterait une nouvelle approche dans la question de la propriété intellectuelle.

En ce qui concerne l'affaire Hamburger, l'Ambassadeur Niederberger souligne que l'Equateur est très gêné d'avoir dû indemniser ce Suisse protégé par un accord de protection des investissements. Pour cette raison, l'Equateur ne veut plus, dans le futur, conclure d'autres accords similaires. L'excellent climat créé par notre programme de coopération au développement a grandement facilité la liquidation de ce cas, ce qui plaide en faveur d'une meilleure intégration de nos diverses actions dans la politique économique extérieure.



Du point de vue macro-économique, l'économie du Chili (Ambassadeur Meili) va relativement bien. Ce pays a également pu réduire sensiblement sa dette extérieure. Mais dans le futur, il lui faudra des nouveaux capitaux et des nouveaux investissements permettant la croissance de l'économie. Le Chili est très ouvert aux investissements étrangers et aux SWAPS (grâce auxquels il a pu racheter un mia de dollars de dette). Les partis d'opposition envisagent de maintenir la loi sur les investissements étrangers; ils sont par contre opposés aux SWAPS (vente de la patrie aux étrangers). Mis à l'index par la communauté politique internationale, le Chili de Pinochet essaie de se comporter en élève modèle en matière économique. Un danger économique et politique existe dans le futur quand le pays sera régi par un gouvernement démocratique, si le prix des matières premières, et notamment le cuivre, devait s'effondrer. A propos des matières premières, l'Ambassadeur Girard relève que l'Uruguay Round a, à son programme, l'ouverture et la sécurité des marchés (qui permettrait d'éviter des cas comme celui des raisins chiliens), mais constate que le nombre des pays qui pourraient en bénéficier est limité (Brésil, Argentine, Mexique), tandis que d'autres payent actuellement une politique de prix artificiellement hauts. Nous nous trouvons donc dans un processus d'assainissement et de diversification de la production.

Enfin, l'Ambassadeur Kaiser informe sur le "Sonderfall" de Cuba qui ne cherche pas d'ajustements et revient actuellement vers une idéologie marxiste-léniniste pure. Aujourd'hui, ce pays ne reçoit plus de crédits de l'extérieur. Seul fait exception le tourisme (joint-ventures avec l'Espagne), domaine où, toutefois, l'infrastructure fait gravement défaut. Cuba déclare son intérêt au renforcement du système du GATT (il fait partie des pays fondateurs), mais, en réalité, il poursuit une politique d'autarcie.



### 3. PRESENCE ECONOMIQUE DE LA SUISSE EN AMERIQUE LATINE

L'Ambassadeur Girard observe que l'Amérique latine représente un petit marché, concentré sur quelques pays mais qu'en même temps on note des signes de libéralisation et des potentialités importantes.

L'Ambassadeur Dietschi (Venezuela) souligne l'importance d'un soutien de la part de la GRE et de l'OSEC. La coopération avec ce dernier s'est améliorée, mais sa récente réorganisation, le manque de coordination OSEC - associations économiques, l'absence d'un programme et d'une pratique proches des réalités économiques créent des difficultés aux efforts des exportateurs et de l'ambassade. Au Venezuela, on a élaboré un modèle de coopération OSEC - Ambassade (assistant commercial) - Chambre de commerce, adapté aux réalités du pays - une information à ce sujet fait partie des documents distribués à tous les participants. Dans son nouveau programme économique, le Venezuela envisage des simplifications du système trop bureaucratique, des importations, des échanges, etc. Après 30 ans de protectionnisme, l'évolution sera lente. Toutefois, nous ne devons pas nous contenter d'attendre, car la concurrence, notamment les Japonais, est déjà en train d'arriver.

Au Brésil (Ambassadeur Bruggmann), la Suisse, avec 2 mia de dollars est le quatrième investisseur et le troisième réinvestisseur. Toutefois, il n'y a pas d'argent nouveau; ceux qui sont ici réinvestissent, mais il n'y a pas de nouveaux investisseurs.

L'Ambassadeur Girard prie les participants d'exprimer leurs sentiments au sujet du danger pour les exportateurs de produits suisses face à une concurrence étrangère plus agressive (Japon, Corée, Australie, entre autres).

Au Chili (Ambassadeur Meili), la concurrence étrangère est importante, mais la Suisse pour le moment ne perd pas de terrain. C'est un des pays où nous investissons encore (p. ex. dans le cuivre). Mais nous sommes confrontés aux subventions à



l'exportation et aux efforts de promotion (FISA) de nos concurrents. L'importance de la présence économique de la Suisse au Mexique (Ambassadeur Ramseyer) réside principalement dans l'étendue de nos investissements (Nestlé, la plus grande entreprise du secteur alimentaire mexicain, Holderbank, 2e dans le circuit). L'ouverture économique, mais surtout le programme de privatisation offrent des opportunités qu'il ne faut pas manquer (par ex. téléphones). Il faut rester vigilant. Il y a d'immenses projets électriques dans le Nord, mais nous (Sulzer) ne semblons pas en mesure d'obtenir des contrats, le Japon et l'Allemagne passent avant nous. La mission mixte (OFAEE-VORORT) qui s'est rendue au Mexique en avril nous a créé un énorme goodwill à tous les niveaux. Ce qui compte est le timing, nous avons été les premiers à venir après l'entrée en fonction de la nouvelle administration.

L'Ambassadeur Niederberger (Colombie) observe que l'intérêt des entreprises suisses et des milieux économiques suisses pour l'Amérique latine est en diminution. Il décrit les difficultés rencontrées afin d'obtenir une participation de nos entreprises à une Swissweek. On constate une sorte d'arrogance de la part de nos entrepreneurs. Les Suisses se portent trop bien et ils négligent certains marchés de deuxième importance, ce qui, de l'avis de l'Ambassadeur Girard, est un calcul risqué à long terme. Des propos analogues, documentés avec des exemples, sont également exprimés par les Chefs de Missions à Cuba, au Chili, en Uruguay et en Bolivie. Enfin, l'Ambassadeur Fritschi s'enquiert au sujet de la réouverture de la GRE vers l'Argentine (selon l'Ambassadeur Girard, la GRE connaît un processus d'ajustement qui autorise plus de flexibilité; une réactivation dépend toutefois en premier lieu d'une normalisation des relations financières entre l'Argentine et la communauté internationale) et M. Wehrli s'enquiert quant à la possibilité d'une édition en espagnol de "Swiss Business".

En ce qui concerne les séminaires de promotion des exportations des pays en voie de développement, l'Ambassadeur Niederberger souligne qu'il s'agit en soi d'une bonne idée, mais il rappelle les difficultés qu'il a rencontrées pour



trouver des candidats colombiens pour un tel séminaire organisé à St-Gall. L'Ambassadeur Rial relève l'excellent climat de dialogue qui s'est créé avec son pays de résidence à l'issue d'un projet Suisse-ONUDI de financement d'une centrale de promotion des exportations uruguayennes en Europe.

Reprenant les soucis exprimés au sujet de la nonchalance et du manque de politique de l'industrie et du commerce privé suisses, l'Ambassadeur Andres (Canada) remarque qu'il n'y a plus de stratégie globale (économie-administration) et souligne la nécessité d'une concertation OFAEE-groupes faitiers en vue de promouvoir les marchés en dehors de l'Europe. Sur ce même thème, M. Pedotti (Equateur) trace un parallèle avec ce qui s'est passé avec notre industrie des montres et observe que des pays, la France ou l'Italie, grâce à des méthodes commerciales plus agressives que les nôtres, ont pris notre place pour des produits qui étaient, dans le passé, typiquement des exportations suisses.

En résumant les discussions sur les questions économiques l'Ambassadeur Girard arrive aux conclusions suivantes :

1. Une confirmation que les gouvernements se sont engagés dans des efforts d'assainissement en profondeur. Certains signes positifs dans différents secteurs, tel que l'ouverture aux échanges dans le cadre du GATT, ainsi qu'aux investissements et, en moindre mesure, la protection de la propriété intellectuelle confirment cette impression. Toutefois, ce phénomène doit encore être consolidé.
2. La place de la Suisse, en ce qui concerne les investissements est importante et appréciée. Cette présence contribue à compenser la modicité relative de notre commerce avec l'Amérique latine. L'image positive de la Suisse en matière d'investissement devrait pouvoir être utilisée pour soutenir nos efforts au plan de l'expansion de nos échanges vers une zone qui montre des signes d'ouverture.



3. Notre économie tend à négliger les potentialités de ces pays, son calcul se fait à trop court terme. Une politique de présence plus active notamment sous forme de missions mixtes, participation à des foires ou visites bilatérales peut avoir un impact important si le timing est bien choisi. Il faudrait enfin sensibiliser nos organisations faïtières pour le rôle promotionnel qu'elles ont à jouer.



Conférence régionale des Ambassadeurs  
(Mexico, 6 au 9 octobre 1989)

QUESTIONS DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET D'AIDE HUMANITAIRE

(Meneur de discussion : M. Henri-Philippe Cart, chef de division DDA)

En guise d'introduction, M. Cart rappelle les documents d'information de base qui ont été distribués (le programme actuel de coopération et quelques perspectives à moyen terme, du 28.08.1989, complété par deux annexes du 18.09.89 sur les activités de l'aide humanitaire et alimentaire, et sur les activités de l'ASC). Quatre brochures en espagnol présentant les programmes de coopération en Bolivie, au Pérou, en Equateur et en Amérique centrale ont été distribuées : elles peuvent utilement contribuer à "l'image de la Suisse" dans ces pays.

Le document de base met en particulier un point en lumière : si la DDA concentre ses activités sur quelques pays, certains programmes sont plus étendus ; l'aide humanitaire, les mesures de l'OFAEE, et surtout les activités des ONG suisses répondent à d'autres critères géographiques et viennent pondérer cette concentration de la coopération. Pour cultiver "l'image de la Suisse", les chefs de mission ont tout avantage de se référer à l'aide de la Suisse (comprenant les ONG) et non seulement à l'aide publique suisse. Cela rend aussi justice aux contributions propres des ONG qui représentent un tiers de l'aide totale suisse.

Les trois thèmes retenus sont au coeur de la problématique du développement et de la coopération, mais aussi de notre politique extérieure comme les discussions précédentes l'ont montré.

Thème no 1 : ajustement structurel et mesures macro-économiques

M. Cart rappelle les questions posées à la fin du document du 24.08.1989.

L'ambassadeur Fritschi (Argentine) considère que fondamentalement l'Argentine n'est pas un pays en développement, car son potentiel est très grand. La complexité des relations avec l'autre géant régional, le Brésil rend plus difficile la coopération économique régionale, pourtant indispensable. Les premières mesures prises par le Président Menem vont dans le bon sens du point de vue économique, mais il doit user de tout son charisme pour les faire accepter par son électorat (les couches pauvres de la population) qui en fait les frais. C'est une opération sans anesthésie, même si Menem proclame que l'Argentine est plus grande que ses problèmes. La part des Argentins vivant en-dessous du minimum vital a passé de 7 à 25 % de la population, soit 8 mio d'habitants. Certaines corrections sociales sont prises (légères augmentations de salaire, coupons pour l'alimentation et les médicaments, pourcentage de solidarité versé par les entreprises), mais Menem doit pouvoir montrer des résultats s'il veut conserver sa base politique. Lutte également contre la corruption. Felipe Gonzalez serait un peu son modèle et Menem désire que l'Argentine retourne au sein des pays développés.



M. Gerosa (Bolivie) souligne que la Bolivie qui n'est pas nécessairement pauvre en potentiel, est écrasée et exploitée par l'Argentine et le Brésil. Les riches Boliviens sont plus intéressés à exporter des richesses qu'à développer le pays. Après avoir rappelé l'évolution récente des principaux partis politiques et exprimé le souhait que la coalition actuelle entre le MIR du Président Paz Zamora (centre gauche) et l'ADN du Général Banzer (droite) résiste à l'épreuve du temps, il résume le programme de coopération suisse (cf. la brochure distribuée). M. Gerosa se fait l'avocat de la construction d'un téléphérique entre le Centre de La Paz et El Alto qui faciliterait les déplacements des travailleurs et permettrait à la coopération de faire flotter le drapeau suisse.

M. Gerosa élève des objections quant à la signature d'accord par des représentants de la DDA et met en doute la légalité de certaines formules. Les relations entre le Bureau de coordination qui jouit de toute l'infrastructure possible et l'ambassade qui est à court de moyens ne lui donnent pas satisfaction.

L'ambassadeur Niederberger (Colombie) désire une approche plus intégrée : la coopération est un des instruments de la politique étrangère. C'est pourquoi il ne comprend pas que, dans le traitement du cas Hamburger en Equateur, la DDA ait par principe refusé que la poursuite de notre coopération puisse être utilisée comme moyen de pression.

En réponse aux deux questions précédentes, M. Cart insiste sur le fait que les Bureaux de coordination sont partie des ambassades, mais que cela implique aussi des relations et un esprit de collaboration dans les deux sens. La tension perçue par M. Gerosa n'est pas due au système ou à la structure, mais en premier lieu aux personnes. La coopération peut créer un climat qui facilite le règlement d'autres questions (p.ex. le cas Hamburger), mais elle ne saurait servir de monnaie d'échange - ce qui serait contraire à la loi de 1976.

L'ambassadeur Bucher (Costa Rica) est d'avis, à l'exemple de son pays de résidence, que les ajustements structurels ne sont en réalité qu'une politique conjoncturelle visant à rétablir les bases qui permettent d'acquérir les devises nécessaires à l'échange international. Les moyens à disposition ne profitent qu'au secteur étatique, alors que la reconversion industrielle devrait être fortement soutenue. Les institutions de Bretton Woods évitent aussi certaines questions : l'ajustement de l'appareil de production conduit à des produits que quelqu'un doit acheter : or, le protectionnisme tend à se renforcer dans les pays développés et la compétition entre producteurs est terrible : la majorité des pays en développement a-t-elle la moindre chance?

L'ambassadeur Rial (Uruguay) voit dans une politique d'ajustement structurel la nécessité d'apporter des changements aux structures mêmes des sociétés, car il ne saurait s'agir de simples retouches esthétiques. L'ajustement structurel est donc essentiellement politique. Jusqu'où peut et doit aller la coopération?

## Thème no 2 : Partenaires de coopération

Sur la base du document du 28.08.89, M. Cart rappelle que la crise actuelle a aussi pour effet d'enrichir et de diversifier le tissu social. Les principales questions à débattre :



- tout changement social est source de tension : jusqu'où pouvons-nous aller dans le soutien à des ONG locales? dans quelle situation devons-nous nous abstenir ou nous limiter à des appuis humanitaires?
- souvent l'initiative est individuelle et non associative : ne nous manque-t-il pas un instrument?
- convient-il de mettre plus d'accent sur le renforcement institutionnel et d'encourager le rôle complémentaire Etat-ONG?
- nos ambassades peuvent-elles cultiver plus les contacts avec les ONG suisses et locales?

Haïti est un cas atypique, misérable. L'ambassadeur Ramseyer souligne la tradition d'un Etat prédateur, même si le Général Avril est un peu moins pire que ses prédécesseurs : aucun fonds d'aide ne devrait passer par l'Etat. Mais on ne peut pas ne pas aider Haïti. Les ONG suisses y sont présentes et font un excellent travail, non dénué de dangers parfois (ex. les incidents de Jean Rabel) dont nous devons être conscients. La DDA les appuie et doit continuer de le faire. Le Sida est un problème majeur en Haïti et la Suisse devrait pouvoir entreprendre quelque chose.

Concernant le Mexique, l'ambassadeur Ramseyer met en lumière les contrastes du pays : industrialisation, mais aussi sous-développement et bidonvilles. Les ONG suisses ont surtout été actives à la suite du tremblement de terre de 1985 (CRS, OSEO, Caritas). L'ambassade a entretenu des contacts réguliers et a dû s'entremettre lorsque le style helvète-militaire de la CRS a conduit à l'impasse avec le partenaire local. Il faut aussi reconnaître les acquis du PRI : 80 % de scolarisés, des centres médicaux pour l'ensemble de la population.

L'ambassadeur Niederberger (Colombie) indique que le Gouvernement actuel met l'accent sur la lutte contre la pauvreté. Par manque de moyens le Plan national de réhabilitation avance couci-couça. La DDA n'est pas engagée directement en Colombie, mais indirectement en contribuant au financement de nombreux projets d'ONG suisses pour lesquels il souhaite être mieux informé. Certains de ces projets sont peut-être un peu trop ponctuels et ne touchent qu'un cercle restreint de bénéficiaires. Il y a en Colombie des "regiones perdidas" où les besoins sont énormes et où les ONG pourraient offrir des alternatives à la population (notamment pour la culture de la coca). Plus d'activités dans le secteur urbain lui paraîtraient aussi justifiées. En ce qui concerne l'Equateur, il a été convaincu de la qualité et de l'efficacité des projets qu'il a visités. Il a demandé au coordinateur-adjoint de la DDA à Quito de lui préparer un texte sur les modalités de la coopération avec l'Equateur. Une bonne partie du programme est exécutée par des ONG dont l'action se substitue souvent à celle du Gouvernement là où ses services sont inexistantes.

Modérément ou fortement marquées idéologiquement, les ONG sont toutefois des partenaires indispensables sur le double plan de la conscientisation/organisation de communautés de base et de l'assistance technique décentralisée. A ces niveaux, leur pragmatisme et l'abnégation de leurs personnels sont remarquables. Mais au plan de l'organisation, une certaine confusion entre aspects caritatifs et technico-financiers semble prévaloir. Plus spécifiquement, les absences conjuguées de politiques salariales, de pratiques d'entretien de routine et d'amortissement des équipements ou de commercialisation des extrants conduisent ces petites entreprises à la décapitalisation accélérée. Il est par conséquent très souhaitable de répliquer le plus possible le modèle retenu par la DDA pour le projet "Broderie" : l'entreprise "J.H. TRACHSLER AG" (BE) a passé un



contrat commercial avec l'ONG équatorienne par lequel elle s'engage à fournir une assistance technique (aux frais de la DDA) et d'appui au "management" du centre de Broderie de Cuenca, tout en assurant un débouché en Suisse pour sa production.

M. Pedotti (Quito) se plaît à relever la contribution de notre coopération (et notamment des anciens projets laitiers) à la bonne image de la Suisse en Equateur et l'excellente collaboration avec le coordinateur-adjoint de la DDA.

En conclusion, M. Cart pense répondre à un désir général en proposant d'une part que les ONG suisses et les ambassades entretiennent des rapports plus étroits et d'autre part que les ambassades soient mieux informées sur les activités des ONG. La DDA va faire le nécessaire en écrivant aux ONG et en fournissant l'information statistique d'ensemble.

### Thème no 3 : Das Zusammenspiel der verschiedenen Hilfsformen am Beispiel von Zentralamerika

Herr Pallmann, Koordinator der DEH für Zentralamerika, stellt auf Grund des Dokumentes vom 29.08.89 (mit einem Korrigenda), fest, dass das schweizerische Programm für Zentralamerika in einer interessanten Phase steht. Die Region ist auch entwicklungspolitisch in Bewegung gekommen. Gekennzeichnet wird diese Bewegung in grösserem Ausmass als bei anderen Grossregionen in der 3. Welt durch eine fast untrennbare Verknüpfung der Bereiche wirtschaftliche Struktur-reformen, politische Reformen, demokratischer Friedensprozess, Menschenrechte, Migrationen (Flüchlingsbewegungen zurück in Herkunftsländer), innere und regionale Zusammenarbeit. Dies macht zum einen einen aufeinander abgestimmten oder gar kombinierten Einsatz der verschiedenen Zusammenarbeitsinstrumente notwendig damit Doppelschwierigkeiten und Widersprüche, ev. sogar kontra-produktive Wirkungen vermieden werden. Zum anderen sind eine vermehrte Abstimmung und Zusammenarbeit zwischen den Geberländern und Agenturen, und den Ländern der Region, zunehmend unerlässlich.

Ver mehrt werden in der Region, etwa im Bereich Flüchtlingspolitik, die Instrumente humanitäre Hilfe, Nahrungsmittelhilfe, längerfristige technische Zusammenarbeit und Finanzhilfe kombiniert angewandt; Strukturanpassungshilfe erfordert ohnehin vielfältige Kombinationen mit technischen Zusammenarbeits- und Finanzhilfemassnahmen, und oft auch abpolsternde humanitäre Hilfe. In diesem Kontext wäre sicher auch das BAWI-Instrumentarium mit Zahlungsbilanzhilfe und handelspolitischen Massnahmen koordiniert einsetzbar.

Die regionale Zusammenarbeit mit ihrerseits konzertierten Gebern macht Fortschritte. Nicht nur via Esquipulas und San José-Prozess, sondern mit einer Vielzahl technischer Konferenzen wie Gesundheitskonferenz für Zentralamerika in Madrid, Flüchtlingskonferenz in Guatemala, haben Geber den Willen zu koordinierten Anstrengungen unterstrichen.

Im internen Bereich besteht die Gefahr, dass wegen der schuldenpolitischen Zwänge eine "Deuda Social" angehäuft wird, d.h. soziale Reformen wie Agrarreformen, Erziehungsreformen, Gesundheitsreformen werden liegengelassen, bzw. zurückbuchstabiert. Jedoch der Zusammenhang gerade dieses Bereiches mit den Gebieten innerer und damit auch häufig äusserer Friede, Demokratisierung,



Stärkung des "Tissu social", liegt auf der Hand. Herr Botschafter Kaiser hat anhand von Kuba die Einseitigkeit der Interpretation der Menschenrechte durch Castro gezeigt. In vielen zentralamerikanischen Ländern sind, im Gegensatz, formale demokratische Rechte zwar unerlässliche Voraussetzung, aber keine ausreichende Grundlage für einen breit abgestützten demokratischen Prozess und fest verankerte Menschenrechte. Wo die Mehrheit der Bevölkerung Analphabeten, unterernährt und krank ist, ist eine Westminster-Demokratie höchstens als Fassade denkbar.

L'ambassadeur Hold (Guatemala) accorde une grande importance à la coordination des actions de coopération. Toutefois dans la répartition de l'aide par pays, trop de poids est accordé au PNB, alors que la répartition du revenu entre couches de la population est plus significative. Lorsqu'on parle de l'Amérique centrale, il ne faut pas oublier les innombrables réfugiés qui se trouvent au Mexique et qui désirent retourner dans leurs pays d'origine ou s'établir sur place : une aide pour les Etats méridionaux du Mexique doit être examinée. L'interaction entre les différentes formes de l'aide suisse recueille son plein assentiment. Mais le problème est aussi plus vaste comme le montre la coopérative laitière XELAC de Quetzaltenango : la coopération suisse y a fait du bon travail, mais l'entreprise souffre de la concurrence des dons de lait en poudre au titre de l'aide alimentaire, de même que des importations commerciales de lait en poudre vendu à des prix subsidiés par le pays producteur : absence de coordination et contradiction des actions.

L'ambassadeur Bucher (Costa Rica) se félicite de l'excellente collaboration avec le Bureau de coordination pour l'Amérique centrale (et l'ambassadeur Hold s'y associe). Des activités régionales sont essentielles pour le développement de la région, mais pour cela il faut une coordination entre bailleurs de fonds et pays de la région. Mais les tentatives régionales ont jusqu'à présent échoué pour des raisons socio-économiques, culturelles et politiques, que les pays ne sont pas parvenus à surmonter. De même le Costa Rica ne veut pas d'un Parlement régional, bien que le projet n'implique pas d'abandon de souveraineté; la communauté européenne a cherché à faire pression sur le Costa Rica, mais n'a que provoqué des réactions violentes. Il y a ainsi des limites assez étroites à l'influence extérieure. D'autre part, la coordination entre bailleurs de fonds est très différente à cause du poids considérable des USA, des motivations différentes à l'origine de la coopération, et de la difficulté à trouver une instance de coordination qui soit acceptée par chacun. Ici aussi, les limites sont étroites. Les projets régionaux et la coordination sont indispensables, mais il ne faut pas se bercer d'illusions.

L'intégration des différentes formes d'aide est une bonne chose. Il y a des exemples probants dans nos activités au Costa Rica (Swisscontact-ITC) et au Nicaragua (semences); c'est un début qui mérite approfondissement.

Coordination signifie aussi adaptation à des situations changeantes. Ainsi le projet de développement rural intégré de Chinorte au Nicaragua s'est révélé être trop ambitieux et compliqué; nous avons tous péché par excès de perfectionnisme et de méthodologie. Il faut savoir revenir à l'essentiel en fonction des difficultés économiques du Nicaragua.



M. Cart se plaît à constater la concordance de vues des trois intervenants et à souligner la qualité de la collaboration entre nos deux ambassadeurs et notre coordinateur pour l'Amérique centrale. L'observation de M. Hold est tout à fait pertinente : une aide mal ajustée peut tuer le développement. En matière d'aide alimentaire, nous faisons très attention à ne pas concurrencer la production locale : l'aide sous forme de lait en poudre est d'abord une aide pour répondre à un besoin qui ne peut pas être satisfait autrement dans un pays en développement, et par voie de conséquence seulement une utilisation de surplus agricoles suisses. Mais d'autres pays donateurs parmi les plus importants suivent une politique qui aboutit à la contradiction observée du Guatemala.

---



Conférence Régionale des Ambassadeurs  
(Mexico, 6 au 9 octobre 1989)

---

1. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Meneur de discussion : M. l'Ambassadeur Rüegg)

L'Ambassadeur Rüegg rappelle l'importance de ce dossier et exprime le souhait qu'un dialogue accru ait lieu avec la centrale.

A propos du souci de la Suisse au sujet de la destruction des forêts tropicales, ainsi que la question du lien entre développement et protection de l'environnement, l'Ambassadeur Bruggmann explique, une fois encore, qu'au Brésil il y a une différence entre le "pays de droit" (où la situation est parfaite) et le "pays de facto" (où rien ne se fait). Les Brésiliens sont eux-mêmes les responsables du pillage de leurs propres forêts. Il est difficile de savoir comment faire pour convaincre les autorités brésiliennes à agir, dans leurs projets de développement, d'une manière qui serait conforme à la conservation de l'environnement. Elles rejettent absolument tout lien environnement-développement .

L'Ambassadeur Rüegg souligne que nous devons éviter tant le "romantisme" que la confrontation; la question de l'environnement ne doit pas se transformer en un conflit Nord-Sud selon la revendication : "la protection de l'environnement est un luxe, c'est à vous de payer". Nous devons entamer un dialogue sur des bases réalistes. Selon l'Ambassadeur Bucher (Costa Rica), il faut agir de manière pragmatique et éviter le mot environnement. L'Ambassadeur Meili (Chili) remarque qu'en fait, nous avons les mêmes divergences chez nous entre les cantons de montagne et les autres cantons.



L'Ambassadeur Rial (Uruguay) apporte une note optimiste : depuis le sommet de Punta del Este, le Groupe des 8 a mis l'environnement à l'ordre du jour. En Uruguay même, il y a une prise de conscience, un parti vert s'est créé. En même temps, la protection de l'environnement est un argument utilisé dans la campagne électorale.

Du point de vue de la DDA (M. Pallmann, coordinateur en Honduras), il existe un lien naturel entre développement et écologie, toutefois, il ne s'agit pas d'imposer une conditionnalité, mais plutôt d'accorder un soutien à des activités conformes à l'environnement. Le problème dans cette région résulte de l'accroissement de la population accompagné d'une augmentation des besoins de nourriture et d'énergie (bois) et d'une utilisation trop intensive des sols et donc d'un appauvrissement de ceux-ci. Il est cependant impensable d'utiliser des mesures répressives afin d'éviter des pratiques telles que les feux de forêts, etc., il y a lieu plutôt de prévoir des systèmes de production qui tiennent compte des nécessités immédiates de survie de la population et qui tiennent compte dans la mesure du possible de la préservation de l'environnement. Ce processus est très lent, mais il ne faut surtout pas juger irréversible la détérioration de l'environnement.

Au Mexique (Ambassadeur Ramseyer), il y a une prise de conscience de la population, le maire de Mexico, ancien ministre de l'environnement, est un écologiste. Toutefois, entre les souhaits et la réalisation de ces derniers, il existe un fossé. Le stagiaire de cette ambassade, M. Fotsch, a fait une étude, dont les résultats sont accablants, à propos des questions de l'environnement à Mexico. Mais il ne faut pas négliger cependant un autre problème : celui de l'épuisement des sources d'eau dans l'ensemble du pays. Déjà aujourd'hui le lac de Chapala - Etat de Jalisco -, dont la superficie équivaut à environ la moitié de celle du lac Léman, est en train littéralement de se vider. Ciba-Geigy vient d'inaugurer le premier incinérateur de déchets dangereux en Amérique latine. Dans ce domaine, l'industrie suisse pourrait peut-être faire quelque chose pour tous les pays de la région. Mais on est confronté,



là également, à des nouveaux "mafiosi", car le commerce des déchets est très lucratif et vient en deuxième place après celui de la drogue. Enfin, lors de l'inauguration de la centrale nucléaire "Lagune Verde", dont la technologie est dépassée, une prise de conscience s'est créée à propos du danger incroyable que cette centrale représente.

Au Guatemala (Ambassadeur Hold) les autorités ne sont actuellement pas en mesure de faire respecter les lois sur l'environnement ou d'offrir des solutions alternatives pour la population. La priorité dans ce pays est d'assurer, avant tout, la survie immédiate de la population : une rééducation radicale de cette dernière semble, à l'heure actuelle, assez problématique; il faudrait plutôt limiter les dégâts et essayer d'améliorer la situation avec des programmes d'aide "soft" (par ex. limiter les pertes de la production). Si on pense à la question de l'utilisation du bois comme combustible, on constate que même les organisations suisses d'aide conseillent à la population de cuire l'eau : il serait peut-être mieux de l'approvisionner directement en eau potable. On note au Guatemala une nouvelle prise de conscience (et une nouvelle loi) au sujet des déchets dangereux. A ce propos, l'interdiction d'importation serait plus importante que celle de l'exportation.

Commentant ces interventions, l'Ambassadeur Rüegg convient que, dans le domaine de l'écologie, il n'y a pas de "ready made solutions" et qu'il faut discuter ensemble, afin de chercher des voies au moyen du dialogue et de l'échange d'idées.

Se référant à l'expression "l'environnement est le privilège des riches", l'Ambassadeur Niederberger (Colombie) suggère que l'OFAEE pourrait accorder des "soft loans" en faveur de l'exportation d'installations produites par nos industries (incinérateurs, etc.) vers les pays d'Amérique latine.

Selon M. Sutter (Chargé d'affaires) au Paraguay on note également un début de prise de conscience; le nouveau président vient en effet de déclarer à l'ONU que des nouveaux investissements sont essentiels, mais que ceux-ci doivent se faire en



tenant compte de la protection de l'environnement. Etant donné que certains problèmes de détérioration de l'environnement sont créés par des pays voisins (le mercure du Brésil, par ex.), le Paraguay recherche, dès lors, une collaboration tous azimuts.

Répondant à M. Niederberger, M. Maeder (chef de la Section Amérique latine, OFAEE) relève que, par vocation, l'activité des banques de développement s'oriente en priorité vers des projets d'industrialisation et d'infrastructure, et non vers des projets d'environnement. Il n'empêche l'environnement constitue un critère pris au sérieux par les banques dans l'octroi de leurs crédits, ce que nous avons récemment demandé à nos représentants (not. BID) de nous confirmer. Cet aspect est du reste également considéré au plan de l'aide bilatérale dans l'évaluation de projets financés par l'OFAEE. Jusqu'ici, cet Office n'a pas été confronté à des demandes de financement pour des installations à but écologique. Il ne serait probablement pas opposé, en principe, à un éventuel projet de ce type dans le cadre d'un crédit mixte.

## 2. CULTURE

L'Ambassadeur Rüegg relève que la culture est parfois laissée de côté : la Confédération a peu de compétences dans ce domaine, nous n'avons pas de véritable politique culturelle, mais plutôt un certain nombre de projets ad hoc financés par Pro Helvetia dont les fonds sont réduits. En ce qui concerne la célébration, à l'étranger, du 700e anniversaire de la Confédération, on a beaucoup d'idées qui n'ont pas encore pris une forme concrète.

A ce propos, l'Ambassadeur Niederberger (Colombie) aimerait pouvoir organiser une tournée d'un groupe d'artistes suisses dans sa région (Colombie et Amérique centrale). Il s'enquiert quant à la possibilité d'un crédit de représentation spécial permettant de financer un tel événement. En se référant au volumineux questionnaire sur la promotion culturelle envoyé aux ambassades l'année passée, il aimerait connaître le résultat



de cette enquête. Tout comme les chefs de mission au Guatemala, Costa Rica, Equateur, etc. il est assez sceptique au sujet de l'utilité d'un tel questionnaire, lorsque, dans la pratique, on n'a pas les moyens financiers pour donner forme à une vraie politique culturelle. Dans cette partie du monde, les organisateurs locaux ne sont pas en mesure de payer des cachets : nous devons tout financer. Ceci amène l'Ambassadeur Niederberger à suggérer la création d'un fond pour des petites actions de promotion de la culture.

La direction des organisations internationales a été chargée de l'évaluation du fameux questionnaire (Mme Krieg, directrice suppléante, DASE et chef de la division du personnel). Il y a une ligne de réflexion entre la DASE, la DIO et Pro Helvetia. Cette dernière a reçu des fonds pour le financement d'attachés culturels spécialisés. Cette mesure, qui ne bénéficie pas de l'appui inconditionnel de la DASE, est vivement critiquée par les différents chefs de mission qui ont pris la parole.

Dans ce contexte, sont évoqués les mauvaises expériences faites lorsqu'on a créé les postes de conseillers économiques, ainsi que l'inutilité de dépenser de l'argent pour des attachés culturels sous employés et qui ne disposeraient pas des moyens financiers nécessaires à la promotion de la culture, plutôt que d'affecter cet argent à des projets concrets. La question des frais de représentation et de l'accord de crédit pour la réalisation de projets culturels pour 1991 sont l'objet d'une réflexion sérieuse à Berne (Mme Krieg). Tout est à l'étude et on recherche des solutions souples. Tout projet solide sera honoré; mais il faudrait signaler les désirs de grande envergure dès maintenant déjà.

M. Cart (chef de la Division des opérations de la coopération au développement I) explique que la DDA respecte les cultures locales, car un peuple ne se développe que s'il se sent à l'aise dans sa propre culture. Dans certains cas, la DDA participe à des petits projets des ambassades dans le domaine de la culture (par ex. en Ethiopie, elle a financé une mission de la fondation Abegg en vue de la conservation de certains tis-



sus). En même temps, elle conclut des "contrats annexes" avec des conjoints de coopérants sur place, comme par exemple en Honduras où l'épouse d'un coopérant a aidé une communauté à refaire de la poterie. Enfin, le service d'information de la DDA soutient la pénétration dans le réseau commercial de films du tiers monde.

Par sa "voix discordante" l'Ambassadeur Andres (Canada) fait état d'un certain malaise, au sujet des manifestations pour 1991. Nous devons éviter d'exporter nos "incertitudes", et n'avons pas le droit de brader une image de la Suisse en voulant faire plaisir à des groupes artistiques qui n'ont pas de valeur. Il serait, par contre, mieux indiqué d'organiser des conférences à propos du droit constitutionnel tendant à expliquer comment jouent nos constitutions. Oui, il faut faire quelque chose, mais pas à tout prix, dans tout le monde, où n'importe qui fait n'importe quoi. Où va-t-on ? Y a-t-il une idée de base digne de l'événement que nous célébrons ?

L'Ambassadeur Niederberger (Colombie) spécifie qu'il n'est pas favorable non plus à l'idée de faire quelque chose à tout prix. En répondant à Mme Krieg qui invitait les participants à soumettre des projets, il demande qu'on accord un peu plus de confiance et de liberté de jugement aux missions à l'étranger. Cette idée est reprise également par les Ambassadeurs Bucher (Costa Rica) et Hold (Guatemala). A ces critiques et suggestions l'Ambassadeur Bucher ajoute que, d'un côté on parle trop et on ne fait pas assez et que, d'un autre côté, les moyens ne sont souvent pas utilisés de manière optimale. Nous sommes également trop perfectionnistes, comme par exemple dans le cas des semaines du film suisse pour lesquelles on a édité un catalogue bien trop luxueux. Selon l'Ambassadeur Fritschi (Argentine), qui se souvient du 650e anniversaire de la naissance de la Suisse, il nous manque, aujourd'hui, une idée commune et unificatrice. Par conséquent, nous (les ambassadeurs) devons voir nous mêmes ce que nous pouvons faire, selon les pays où nous nous trouvons et avec l'assistance de la colonie et des autres centres suisses.



Fort de son expérience en tant qu'attaché culturel dans deux pays européens, M. Pedotti (Chargé d'affaires en Equateur) aimerait rompre une lance en faveur du pragmatisme, la confiance, la coordination dans le cadre régional. Il se déclare opposé aux grandes discussions sur l'identité culturelle. De son côté M. Sutter (qui a quitté la Centrale il y a peu de temps) ajoute qu'à sa connaissance, il existe un concept pour les festivités de 1991 et que les ambassades recevront bientôt un programme avec différentes possibilités d'action.

Pour conclure, Mme Krieg rappelle que la DASE est en train d'étudier une révision des instructions concernant les frais de représentation selon laquelle la confiance primerait sur le système (actuel), trop inquisitoire.

### 3. DROGUE

L'Ambassadeur Rüegg mentionne l'importance de ce dossier, les efforts entrepris dans le domaine international - la lettre personnelle du Président Bush au Président de la Confédération demandant la solidarité de la Suisse dans la lutte contre la drogue - ainsi que la nouvelle législation suisse en matière de blanchissage d'argent sale.

De son côté l'Ambassadeur Niederberger (Colombie) se plaint du manque d'information de la part de la Centrale et ne voit pas comment on peut établir un concept de lutte contre la drogue, si on ne tient pas compte de l'avis exprimé depuis la Colombie et la Bolivie. Se référant à l'excellente idée d'un séminaire d'experts en criminologie en Colombie, il fait part des difficultés qu'il a eues avec Berne avant de pouvoir obtenir la participation d'un expert suisse (peur d'attentats).

M. Gerosa (Chargé d'affaires en Bolivie) rappelle que son pays de résidence est le deuxième ou troisième producteur mondial de coca. Sans les revenus du coca, la Bolivie ne peut pas survivre. Si la Suisse veut aider, elle doit offrir aux paysans des projets alternatifs valables. Il nous faut donc des idées nouvelles. L'Argentine (Ambassadeur Fritschi) qui était



jusqu'ici producteur de drogue est en train de se transformer en pays de consommation.

L'Ambassadeur Ramseyer rappelle que, en ce qui concerne 4 des pays de sa compétence (Mexique, Jamaïque, République Dominicaine, Belize), le problème n'est pas la production mais le passage de la drogue vers les Etats-Unis. En Jamaïque et au Belize, le trafic de la drogue est imbriqué dans l'économie et développe en même temps une énorme corruption. Au Mexique, on ne produit que de la marijuana, mais tous les aéroports du nord sont des relais pour le transport des drogues dures de Colombie vers les Etats-Unis. Toutefois, ces derniers temps, le gouvernement a arrêté des chefs de la drogue importants.

L'Amassadeur Rüegg rappelle que, à Belgrade (sommet des non-alignés), la question de la drogue en Amérique latine a été un argument de priorité absolue et a relégué la question du Nicaragua à la deuxième place. Par conséquent, il est indispensable que la centrale informe de manière suivie les postes à l'étranger.

L'Ambassadeur Kaiser (Cuba) est déçu de la manière d'agir des Etats-Unis qui ont fait la sourde oreille à l'offre de collaboration de Castro. Cette attitude n'est pas la bonne : dans la guerre contre la drogue, il faut savoir accepter tous les alliés qui se présentent.

Enfin l'Ambassadeur Niederberger (Colombie) propose qu'à l'avenir, l'administration poursuive une discussion ouverte et complète qui tienne compte de toutes les possibilités et alternatives, tant dans le domaine de la production que dans celui de la consommation de la drogue.



#### 4. RESTRUCTURATION DU RESEAU DANS LES CARAIBES

(Meneur de discussion: Mme C. Krieg, directrice suppléante de la DASE et chef de la Division du personnel)

Mme Krieg explique que depuis une année la DASE étudie le problème de la restructuration du réseau dans les Caraïbes et l'éventualité, à moyen terme, d'envoyer un Ambassadeur résidant en République Dominicaine. Elle rappelle qu'actuellement l'Ambassadeur Dietschi (Venezuela) est accrédité dans 7 pays, l'Ambassadeur Ramseyer (Mexique) dans 5, l'Ambassadeur Hold (Guatemala) dans 3, l'Ambassadeur Bucher (Costa Rica) dans 3 et l'Ambassadeur Kaiser seulement à Cuba.

Pour l'Ambassadeur Ramseyer (Mexique), le fait d'être accrédité dans 5 pays crée deux problèmes majeurs: a) les difficultés pour atteindre ces pays éloignés (chacun distant d'une journée au moins de voyage), ainsi que la précarité des communications téléphoniques; b) le manque de temps qui reste à disposition pour couvrir à fond le Mexique, cet énorme pays avec des régions politiquement et économiquement importantes très éloignées de la capitale. Il n'est pas toujours aisé de suivre, depuis Mexico, les événements qui se passent sur les îles de sa compétence (par exemple lors du coup d'Etat en Haïti, les téléphones ne fonctionnaient pas). Par contre, une fois sur place, il n'est pas difficile de se faire une idée de la situation. Il serait dès lors souhaitable de pouvoir se rendre deux fois par année en Haïti, République Dominicaine, Jamaïque et au Belize, mais vu le travail à Mexico, cette solution, qui équivaldrait à 8 semaines d'absences, est pratiquement impossible. En se référant à l'établissement d'une Ambassade à Santo Domingo, l'Ambassadeur Ramseyer rappelle les rivalités politiques et l'absence de contacts entre la République Dominicaine et Haïti. Maintenant que Manley va reprendre les relations diplomatiques avec Cuba, on pourrait envisager que l'Ambassadeur suisse à la Havane soit également accrédité en Jamaïque. L'Ambassadeur Ramseyer estime enfin que, pour des questions d'efficacité et afin qu'il puisse se concentrer plus à fond sur le Mexique, il serait souhaitable de décharger Mexico.



Pour couvrir ses 7 pays, l'Ambassadeur Dietschi (Venezuela) connaît lui aussi des problèmes de temps et de communication. Par exemple, à l'occasion de l'ouragan Hugo, toutes les communications étaient interrompues avec les Barbades et les Antilles, ce qui a créé de sérieux problèmes consulaires (touristes suisses). Il suggère de trouver des personnes de contact sur place, par exemple des hôteliers suisses. Il propose également que la Guyane et le Surinam soient attribués à notre Ambassade au Brésil. De son côté, l'Ambassadeur Bruggmann (Brésil) observe qu'à Brasilia, il y a déjà des ambassadeurs accrédités dans ces pays et que, du point de vue du travail, son ambassade pourrait assumer cette charge.

Au sujet des questions soulevées par l'Ambassadeur Ramseyer et l'Ambassadeur Dietschi, Mme Krieg rappelle que la DASE est toujours ouverte à autoriser des voyages de service des collaborateurs des chefs de mission. En ce qui concerne les représentants sur place, la DASE prépare actuellement une enquête dont le but est de déterminer dans quelles mesures ces représentants peuvent décharger davantage les ambassades et dans quelle mesure on peut augmenter leurs indemnisations.

L'Ambassadeur Hold (Guatemala) observe que les relations entre son pays de résidence et le Belize sont en voie de se normaliser. A moyenne échéance, on pourrait donc considérer d'attribuer le Belize au Guatemala. A ce propos, l'Ambassadeur Ramseyer rappelle que le voyage Mexico-Belmopan prend environ 8 heures, alors que depuis le Guatemala, on peut se rendre au Belize, y rester 5 à 6 heures et rentrer le jour même. L'Ambassadeur Hold est également assez optimiste quant à une future conclusion de la guerre au Salvador. Dans ce cas, il serait souhaitable (Ambassadeur Hold et Mme Krieg) d'ouvrir à nouveau notre Ambassade dans ce pays. Ceci représenterait un signe politique d'encouragement et apporterait en même temps une solution à la question de notre consul honoraire qui, à la longue, n'a plus la possibilité de continuer à s'occuper des 350 Suisses sur place. Le chef de mission à San Salvador pourrait également être accrédité au Belize (plus proche que le Mexique ou le Guatemala).



L'Ambassadeur Bucher (Costa Rica) souligne qu'une bonne partie de son travail a trait à la question du Nicaragua et, qu'au stade actuel, son ambassade n'a pas la capacité d'assurer la charge d'autres pays. A son avis, l'ouverture d'une ambassade en République Dominicaine est une bonne solution qui permettra plus d'efficacité et de rationalité. Il évoque également la question de la succession de notre excellent consul honoraire au Nicaragua et suggère qu'il soit remplacé par un fonctionnaire de carrière.

Pour l'OFAEE (M. Maeder, chef de section des pays d'Amérique latine), les Caraïbes représentent, dans les circonstances actuelles, un marché marginal. Sauf exceptions, notre action se limite à la gestion de contentieux (arriérés de paiements). Dans certains pays, nous poursuivons toutefois des projets plus constructifs (APPI). Si nous sommes bien "servis" notamment à Cuba avec un ambassadeur sur place, ce n'est pas le cas d'autres pays où nous sommes dépendants des rares voyages de service de nos diplomates accrédités depuis Caracas, Mexico ou Ottawa. Pour le travail de tous les jours, nous devons dès lors nous fonder sur la collaboration de nos représentants honoraires. Certains de nos consuls honoraires dans ces pays (comme par exemple à Kingston) sont excellents. L'idée de la DASE d'une meilleure motivation (rémunération) de nos agents locaux est très bonne. On pourrait penser à une rémunération "à la carte" pour tout ce qui va au-delà de l'engagement minimum, par exemple pour des analyses ou des études de marché. Mais il est bien évident que certains de nos agents honoraires ne possèdent pas les capacités et la formation nécessaires.

A terme, il serait sans doute souhaitable de pouvoir procéder à une restructuration voire, si la situation économique s'améliorait, à un renforcement de notre représentation dans la région.



## 5. EUROPE DE L'EST, INTEGRATION

L'Ambassadeur Ducrey, Chef du Secrétariat politique, fait un bref exposé sur l'évolution de ces deux dossiers qui occupent de façon prioritaire la centrale.

Avant d'aborder ces deux sujets, M. Ducrey relève les raisons qui, en fait, ont conduit récemment à une diminution du sentiment "antigringo", c'est-à-dire à une décrispation des relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine, à commencer par le Mexique. Cette évolution favorable est due au changement des acteurs à la tête des pays concernés qui sont moins idéologiques, plus pragmatiques (Bush, Salinas, etc.), à l'intégration croissante de la forte communauté hispanique aux Etats-Unis, au fait que l'économie américaine n'est plus triomphante comme naguère et au désengagement bipolaire (USA-URSS) qui entraîne une disponibilité croissante des Américains envers leurs voisins du Sud.

En ce qui concerne les pays de l'Est, la perception générale est la suivante: "aide-toi et le ciel t'aidera"; en d'autres termes: "transformez-vous, transformez vos structures et l'aide occidentale pourra déployer ses effets". La situation en Pologne et en Hongrie n'est pas aussi précaire que certains l'on dit. La Suisse a déjà accordé une avance de 5 millions de francs, dont une partie sera affectée à la distribution de blé hongrois à la Pologne. Puis, au printemps 1990, le Conseil fédéral publiera un message qui constituera les bases légales nécessaires à l'octroi d'une enveloppe de crédits destinés notamment à l'éducation, la formation, l'environnement, l'aide économique et financière, l'aide alimentaire (distribution).

Jusqu'ici, on avait suivi la question de l'intégration européenne avec la tranquille assurance qu'il ne fallait pas trop s'en faire, rassurés par l'idée qu'on allait pouvoir continuer de s'adapter dans la ligne du suivi de Luxembourg et suivre une approche à la carte. Mais aujourd'hui, assez subitement, ce processus des relations avec la CEE connaît une accélération. Le rythme des concertations à l'intérieur de l'AELE et



avec la Commission va se rapprocher jusqu'à l'échéance du 19 décembre. La Commission des Communautés décline l'idée d'une géométrie variable, elle affirme que nous devons accepter l'acquis communautaire tel quel, ce qui limite singulièrement le "Mitspracherecht". Cela ressemble à une politique de fait accompli envers laquelle l'AELE devra s'efforcer de montrer un front uni.